Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Un pret pour l'acquisition d'un bien immobilier

Par Visiteur

Bonjour,
J'ai 62 ans puis-je obtenir un pret pour un bien immobilier actuellement je suis en location, retraité et ma femme aussi mon loyer est de 850 euros nous aimerions acquérir un bien es-ce possible merci.

Par Visiteur

Cher monsieur,

J'ai 62 ans puis-je obtenir un pret pour un bien immobilier actuellement je suis en location, retraité et ma femme aussi mon loyer est de 850 euros nous aimerions acquérir un bien es-ce possible merci.

Légalement rien ne s'y oppose mais légalement aussi, rien n'oblige une banque à accorder un crédit.

En conséquence, vous devez tout simplement adresser différentes demandes à plusieurs banques et attendre patiemment une réponse positive. Même s'il est vrai qu'étant donné votre âge, les banques sont peu enclines à accorder un crédit immobilier, même avec une assurance.

Très cordialement.